REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Elections législatives du 18 novembre 1962 — 3e Circonscription

ELECTRICES, ELECTEURS,

Dans cette 3e circonscription, aux élections législatives de 1958, le Président Pinay avait été élu au premier tour ; notre jeune camarade Claude Durand (24 ans), était arrivé en seconde position, précédant le candidat communiste et celui du P.S.U.

L'éloignement du Président Pinay de la vie politique pose le problème de sa succession sous un angle fort nouveau, dans une région ouvrière et de petites exploitations rurales où le socialisme a eu une large audience.

A 48 ans, je brigue pour la première fois un mandat. Salarié, fils de petits commerçants et arrière-petit-fils de mineurs de la Chazotte exploitant un petit lopin de terre, j'ai conscience d'être vraîment des vôtres et la conviction de connaître vos problèmes quotidiens.

Non, Messieurs qui exploitez également le monde ouvrier et le monde rural, il n'existe pas d'opposition d'intérêts entre eux, mais une communauté d'origine et une réelle solidarité dans leurs légitimes revendications !

Si vous trouvez curieux

— Que l'on pratique une politique de fausse grandeur : 1.500 milliards A.F. pour la bombe atomique française,

— Que l'on ne trouve dans les grandes écoles que 2 % de fils de paysans et 5 % de fils d'ouvriers,

— Que l'effort fiscal soit supporté parles moins favorisés,

— Que l'on mette bien rarement en cause l'écart anormal des prix production-vente au détail,

— Qu'à l'augmentation permanente du coût de la vie, écrasant les plus faibles, on oppose une prétendue stabilité.

Il nous faut lutter

— contre toutes les dictatures,

— pour l'établissement d'une Europe unie et enfin pacifique,

— pour la nationalisation et une réelle démocratisation de l'Enseignement,

— une répartition plus équitable du revenu national.

Cela suppose ;

Des institutions stables par un Gouvernement de législature et le regroupement des partis, dans le respect du vieux principe républicain de la séparation des pouvoirs : Exécutif et Législatif.

votez pour :

DÉCOT Jérémie



Journaliste, Rédacteur en chef-adjoint de « La Tribune Républicaine »,

Présenté par la S.F.I.O.,

Militant des Œuvres Postscolaires,

Délégué cantonal, ancien prisonnier de guerre

CANDIDAT DE DEFENSE DES LIBERTES DE LA REPUBLIQUE

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Claudius COTTIER

Métallurgiste retraité

MAIRE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

S.N.I.L.R. — St-Etienne